
Ouverture d'un espace réemploi en déchèterie

Communaute d'Agglomeration de Cergy Pontoise

Hôtel de la Communauté
Parvis de la Préfecture - Bp 80309
95027 Cergy

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Florence Izart-massari

florence.izart-massari@cergypontoise.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du PLP visant à l'atteinte de l'objectif national de réduction de déchets de 7% par habitant sur 5 ans, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée à favoriser le réemploi, en mobilisant notamment les gisements d'objets réparables et réemployables (action 8 du PLP "mobiliser les objets réemployables et réutilisables").

La construction d'une nouvelle déchèterie sur l'agglomération a été l'occasion d'y intégrer un "Espace Réemploi" de 250 m2 pour trier les objets encore utilisables et les stocker temporairement dans de bonnes conditions, afin qu'ils puissent être récupérés par les associations locales.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Détourner des flux entrants en déchèterie la partie d'objets réutilisables pouvant bénéficier aux associations de l'Economie sociale et solidaire. L'espace réemploi participe au développement de l'économie circulaire sur le territoire en permettant aux associations locales de renforcer leurs actions et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Résultats quantitatifs

L'Espace Réemploi a été ouvert en février 2016.

Les associations ont pu récupérer sur ce 1er mois :

- 9 gros appareils électroménagers (frigos, lave-linge, lave-vaisselle,...)
- 6 caisses de PAM (sèche-cheveux, grille-pain,...)
- 20 caisses de matériel informatique (écran, tour, clavier, connectique,...)
- 13 caisses de vaisselle et objets divers (objet de déco, tableau, article de puériculture,...)
- 3 caisses-palettes de livres
- 3 gros meubles (armoire, buffet,...)
- 17 meubles légers (table, bureau, chaises,...)
- 2 vélos

Résultats qualitatifs

Optimisation de fonctionnement : l'espace réemploi se trouvant sur la déchèterie, le tri est facilité (il est plus facile d'ajuster le tri des objets en fonction de ce qui sera réellement utile aux associations / mise en benne pour le recyclage des objets initialement pensés "bons à l'usage" mais qui sont en fait trop abîmés).

MISE EN OEUVRE

Planning

Construction d'un espace de réemploi fermé de 250m² au sein de la déchèterie : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France et de l'ADEME.

Montage des partenariats : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la récupération d'objets au départ de la zone réemploi - Analyse des demandes et réunions pour la répartition des flux.

Inauguration de l'Espace Réemploi par l' élu en charge des déchets.

Gestion courante avec suivi régulier.

Moyens humains

1/2 ETP est nécessaire pour la gestion de la zone de réemploi (accueil du public et gestion des dépôts sur la zone, relations avec les associations)

Moyens financiers

224 000€ en charges d'investissement et 43 000€ en charges de fonctionnement annuelles.

Moyens techniques

Aménagement de l'espace : prévoir caisses, armoires, séparateurs d'espaces, chariot pour le déplacement d'objets lourds et une signalétique adaptée pour différencier le geste de prévention.

Partenaires mobilisés

Signature de conventions avec 5 associations locales (Le Maillon, Emmaüs, Vélo Solidaire, Secours populaire, Générations Solidaires du Val d'Oise) et le délégataire en charge de l'exploitation de la déchèterie. Les enlèvements sont depuis réalisés de façon hebdomadaire.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La zone de réemploi a été pensée en amont de la construction de la déchèterie.

La zone de réemploi peut être aménagée si les dimensions de la déchèterie le permettent. Une zone plus restreinte peut être envisagée si les associations ont la possibilité de récupérer les objets plus régulièrement.

Difficultés rencontrées

L'espace de réemploi est intégré à la déchèterie, ce qui permet de limiter les déplacements, les usagers pouvant déposer les objets à destination des associations en même temps que leurs déchets courants. L'emplacement de l'espace facilite également la sensibilisation des ménages au réemploi et aux actions des associations.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | RECYCLERIE | DECHETERIE | MENAGE | ASSOCIATIONS | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juin 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN

mohamedou.ba@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France